



## **STAGE NATIONAL DE FORMATION JURY ADULTE ATHLETISME**

**Les 5 et 6 février 2024 (théorie)  
et les 7 et 8 février 2024 (mise en pratique et validation)**

### **1) Objectif**

L'Ugsel Nationale organise un stage national devant permettre aux Professeurs d'EPS, dont l'établissement est affilié à L'Ugsel, d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires au bon déroulement de nos championnats et par la suite d'assurer les fonctions de Juges Arbitres.

### **2) Public concerné**

Professeurs d'EPS intervenant AS dont les établissements sont affiliés à l'Ugsel et anciens Jeunes Officiels Ugsel Nationaux devenus majeurs.

**3) Effectif** : 20 stagiaires.

### **4) Dates et lieu**

**Du lundi 5 (12h00 repas sur place) au mardi 6 février (17h00)  
Puis du mercredi 7 (7h30) au jeudi 8 février (19h00) sur le temps des championnats  
Au STADE D'ATHLETISME ROBERT-POIRIER  
6 avenue du Professeur Léon BERNARD  
35000 RENNES**

### **5) Contenu**

- Etude de la réglementation générale et spécifique des courses, sauts, lancers.
- Partie théorique lundi 5 février 14h-19h30 et 20h30 -22h30 puis mardi 6 février 8h30 - 12h30 et 14h - 17h.
- Le stage sera suivi d'une évaluation et d'une mise en pratique lors des championnats Nationaux CJ et BM les 7 et 8 février à RENNES.
- A l'issue de cette formation, chaque stagiaire recevra une qualification diplômante UGSEL (Juge Régional ou Juge National saut et/ou lancers) en fonction des résultats obtenus.

### **6) Matériel**

Une tenue de sport.

Prévoir un support papier et stylos pour la partie théorique.

### **7) Encadrement**

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale d'Athlétisme

- Intervenants : **Membres de la CTN Athlétisme et Juge Arbitre Général FFA.**

### **8) Candidatures**

L'enseignant doit compléter le questionnaire via le lien Google :

<https://forms.gle/VJy9ZXDZHKfvjY1NA>

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée **au mardi 19 décembre 2023**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- Ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée le mercredi 20 décembre, par email, aux candidats retenus.

Par retour de mail, et au plus tard le vendredi 22 décembre, l'enseignant devra confirmer sa participation. Cela déclenchera l'envoi d'une Demande d'Autorisation d'Absence au Chef d'établissement que l'enseignant transmettra à son chef d'établissement. Des précisions suivront à l'approche du stage.

### **9) Prise en charge hébergement, restauration et transport :**

Lundi 5 et mardi 6 février : l'Ugsel Nationale prendra en charge l'hébergement, la restauration, et le déplacement des stagiaires. Chaque personne devra prévoir son mode de transport pour se rendre sur le lieu de la formation. Un forfait pour les repas (lundi midi, mardi midi) sera prévu et le diner du lundi sera pris en charge, chaque dépassement du forfait sera à la charge du stagiaire et ne sera pas remboursé par l'Ugsel Nationale. L'hébergement est organisé par l'Ugsel Nationale.

Compétitions du mercredi 7 février 7h30 au jeudi 8 février 19h00 : les stagiaires devront, si possible, être avec le groupe y compris le diner et la nuitée. Les diners et nuitées pris en dehors de l'organisation de l'Ugsel Nationale ne seront pas pris en charge.

Sur le temps de championnat les repas du midi seront pris sur le lieu de la compétition.

Dans le cas où l'enseignant stagiaire n'est pas jury équipe lors du championnat, la prise en charge se fera sous les mêmes conditions que le stage théorique.

Dans le cas où l'enseignant stagiaire souhaite être jury équipe lors d'un championnat en salle au moment de l'évaluation, la prise en charge se fera en partie par l'Ugsel Nationale et en partie par l'AS de l'enseignant à savoir :

- Jury équipe le mercredi sur le Championnat CJ : la nuit du mardi au mercredi et le diner du mardi seront à la charge de l'AS, le reste à la charge de l'Ugsel Nationale.
- Jury équipe le jeudi sur le Championnat BM : la nuit du mercredi au jeudi et le diner du mercredi seront à la charge de l'AS, le reste à la charge de l'Ugsel Nationale.
- Jury équipe sur les deux championnats CJ et BM : les nuits du mardi au jeudi et les diners de mardi et mercredi seront à la charge de l'AS, le reste à la charge de l'Ugsel Nationale.

### **Contact administratif**

Geoffrey BRASSART : [g-brassart@ugsel.org](mailto:g-brassart@ugsel.org)

### **Contact pédagogique**

Guy MAUROUARD : [guymaurouard@orange.fr](mailto:guymaurouard@orange.fr)